

Comité de Pilotage Local

Animation 2021 du site
Natura 2000 FR7200670
« Coteaux de la Dronne »



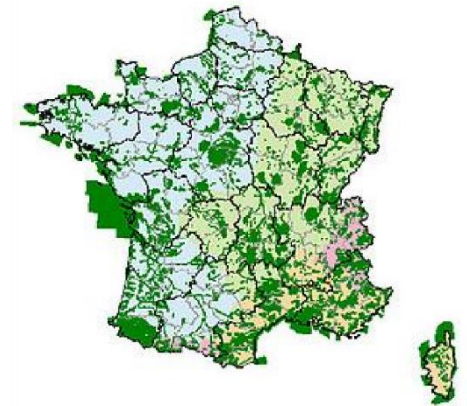
Qu'est-ce que Natura 2000

- ✓ Nom donné à un **réseau européen** de sites remarquables lancé en 1992

- ✓ Objectif de **préserver le patrimoine naturel** tout en tenant compte des préoccupations économiques, sociales et culturelles

- ✓ Repose sur deux directives :
 - **Directive Oiseaux** de 1979 = Zone de Protection Spéciale ZPS
 - **Directive Habitats** de 1992 = Zone Spéciale de Conservation ZSC

Réseau de sites Natura 2000



Co-animation du site

- ✓ **Conservatoire d'espaces naturel de Nouvelle Aquitaine**
 - Volet biodiversité : information, communication, accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion des contrats Natura 2000 (Ni Ni, forestiers, charte)

- ✓ **Chambre d'Agriculture de la Dordogne**
 - Volet agricole : information, communication, accompagnement des acteurs dans la mise en œuvre des mesures agricole (PAEC, MAEC)

Le site Natura 2000 des Coteaux de la Dronne

✓ Validation du Docob en 2017

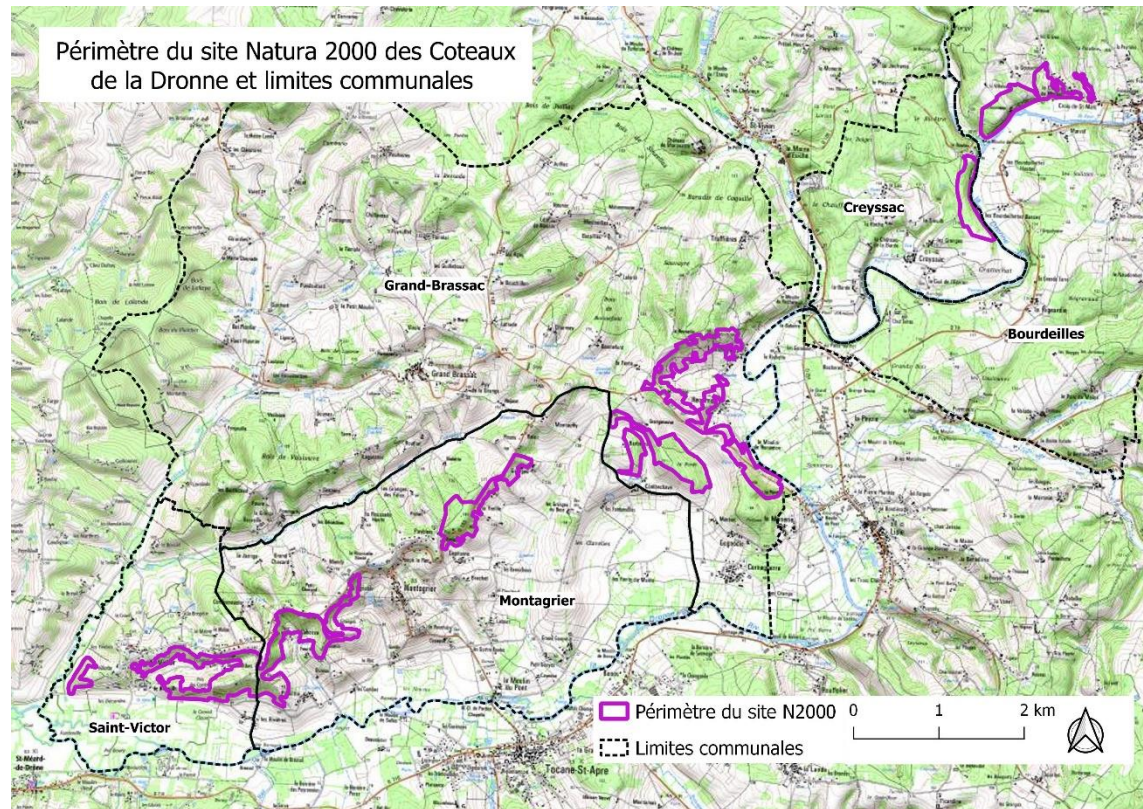
✓ Mise en œuvre des actions depuis 2018

✓ Surface : 258 ha

✓ Communes : Bourdeilles, Creyssac, Grand-Brassac, Montagrier et Saint-Victor

✓ Intérêt : ensemble de coteaux calcaires thermophiles, système de pelouses calcicoles dans un bon état de conservation, très grande richesse en orchidées

✓ Vulnérabilité : du fait de la fragmentation des pelouses, surveiller les phénomènes de recolonisation forestière



Intérêt écologique du site

✓ 7 habitats d'intérêt communautaire

- Pentes rocheuses calcaires avec vgt chasmophytique (8210)
- Pelouses rupicoles calcaires (6110)
- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (6210)
- Formations à Genévrier (5130)
- Prairies de fauche (6510)
- Mégaphorbiaies hydrophiles (6430)
- Forêts de pentes (9180)



Intérêt écologique du site

✓ 1 espèce d'intérêt communautaire

- Damier de la Succise (1065)



Les Objectifs du Docob

**6 Objectifs de Développement Durable
(ODD)**

**15 Objectifs Opérationnels
(OO)**

15 Actions + Charte Natura 2000

Animation/Gestion administrative (AN) : 1

Gestion (GEH) : 7

Communication/Sensibilisation (CS) : 2

Suivi/Amélioration des connaissances (SC) : 5

Les Objectifs du Docob

✓ Trois objectifs généraux

- ODD 1 : Préserver et améliorer la qualité écologique des milieux calcicoles d'intérêt communautaire et habitats favorables au Damier de la Succise et aux chiroptères
- ODD 2 : Préserver et améliorer la qualité écologique des prairies de fauche d'intérêt communautaire
- ODD 3 : Maintenir dans un bon état de conservation les autres habitats d'intérêt communautaire (forêt de pente, mégaphorbiaie, végétation des parois calcaire)

Les Objectifs du Docob

✓ Trois objectifs transversaux

- ODD 4 : Améliorer les connaissances sur les habitats et les populations d'espèces d'intérêt communautaire
- ODD 5 : Assurer une appropriation de la démarche N2000 et des enjeux par les acteurs du site
- ODD 6 : Animer le Document d'objectifs en concertation avec les acteurs du territoire

Bilan des actions menées sur le site

3^{ème} année d'animation = 13 mois (du 23/09/2020 au 31/10/2021)

✓	Information et communication sur les mesures de gestion
✓	Projet agro-environnemental
✓	Information et communication sur les MAEC
✓	Mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers (identification et prise de contact)
x	Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence
✓	Synthèse, bilan et mise à jour du Docob
✓	Organisation des réunions des comités de pilotage
✓	Mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - proposition de contrat
✓	Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - suivi de contrat

Bilan des actions menées sur le site

✓ Information et communication sur les mesures de gestion

- ✓ Création d'un nouveau site internet
 - Rendre compatible avec éventuel transfert vers nouvelle structure
 - Nom de domaine différent de celui du Conservatoire
 - Homogénéisation des sites

Au moment de la rédaction du bilan d'animation, le site internet n'est pas encore totalement finalisé

Une redirection automatique de l'ancien site vers le nouveau sera établie

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/coteaux-dronne>

Bilan des actions menées sur le site

- ✓ Projet agro-environnemental
- ✓ Information et communication sur les MAEC

MAEC

Mesures Agro

Environnementales et Climatiques

Mesures Agro-Environnementales & Climatiques

➤ 2nd Pilier PAC

➤ Règlement (UE) N° 1 305/2013 (RDR3) : Soutien du développement rural par le fond européen agricole pour le développement rural (FEADER)

➤ Document Cadre **National** : DCN

➤ Programme de développement rural **régional** (PDRR) « 2014-2020 » **validé en Aquitaine** (MAEC mesure 10.1)

➤ **Ouvert depuis 2019**

➤ **changement en 2023**



Mesures Agro-Environnementales & Climatiques

Qu'est-ce qu'une MAEC ? :

- **Les MAEC sont éligibles sur UN territoire**
- Définie comme la combinaison d'un ensemble d'**obligations** et d'une **rémunération**
- Rémunération calculée selon les **coûts supplémentaires, manques à gagner et coûts induits** liés à la mise en œuvre des pratiques agroenvironnementales
- Favoriser la mise en œuvre de **pratiques agricoles favorables à l'environnement**

Comité de pilotage – 2 décembre 2021

✓ **Exploitant agricole
volontaire**



PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE
DES COTEAUX DE LA DRONNE
2021

Site Natura 2000
FR 7200670 Coteaux de la Dronne



Opérateur PAEC : Chambre d'Agriculture de la Dordogne
Animateur NATURA 2000 : Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine

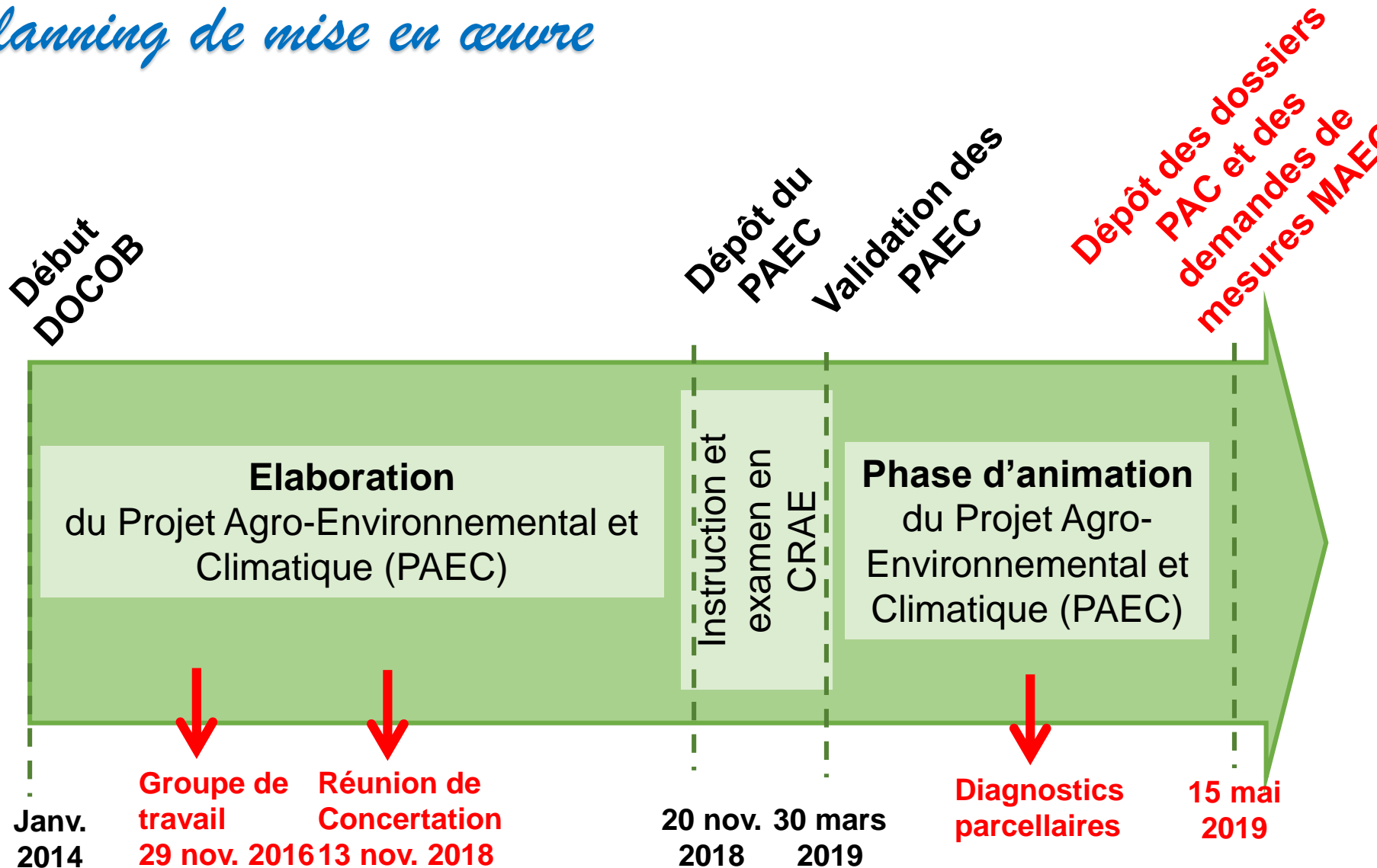
23 décembre 2020



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Planning de mise en œuvre

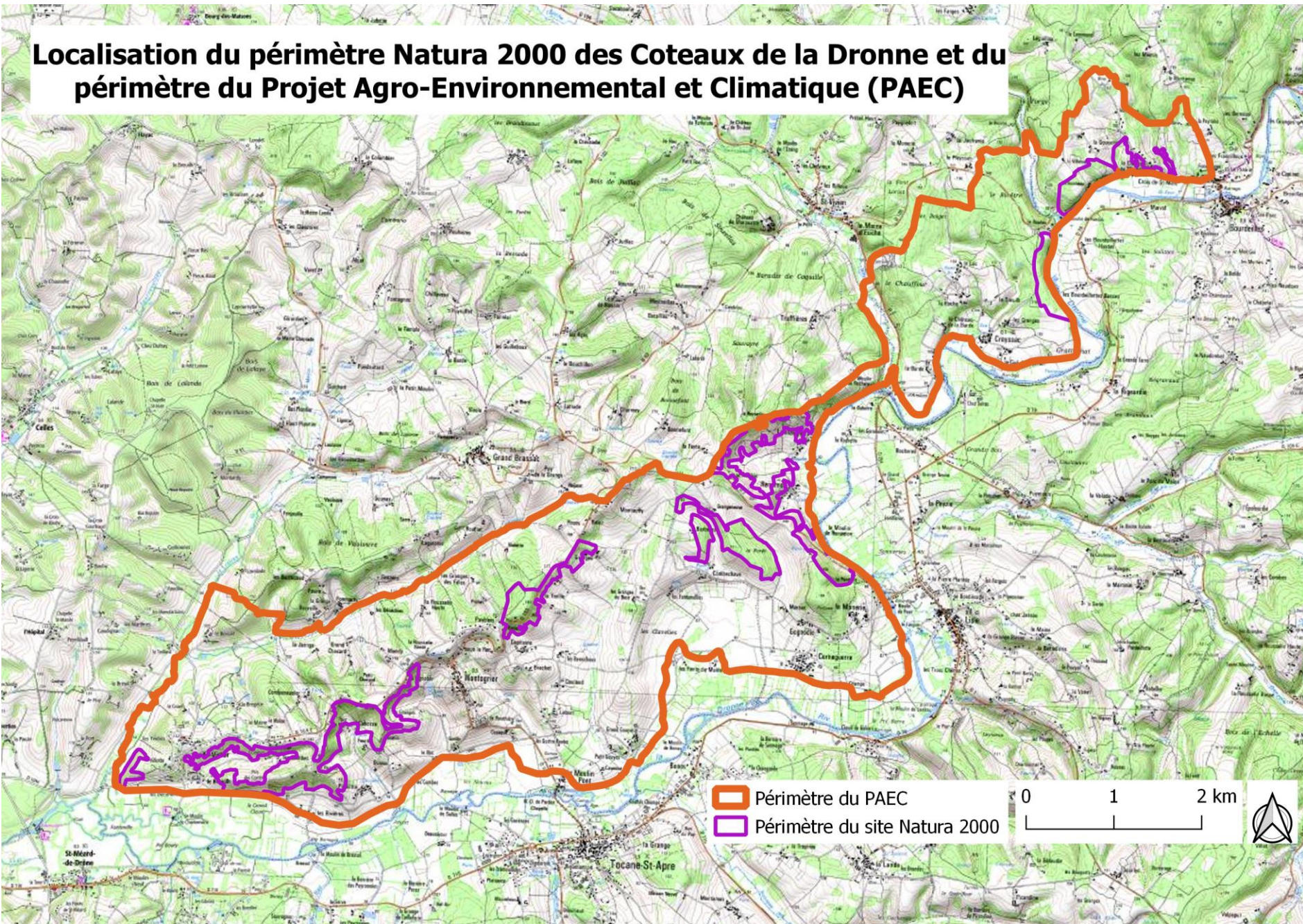


PAEC et MAEC : un outil co-construit

Proposition d'un périmètre d'éligibilité à ces MAEC :

- Définition d'un **périmètre d'éligibilité aux MAEC cohérent = Périmètre du PAEC**
- **Périmètre du PAEC : 2 630 ha**
- **741 îlots PAC concernés** (*Source : RPG, 2017*)
 - **1 608 ha** des îlots PAC à proximité immédiate du site
 - **26 ha** inclus dans site Natura 2000

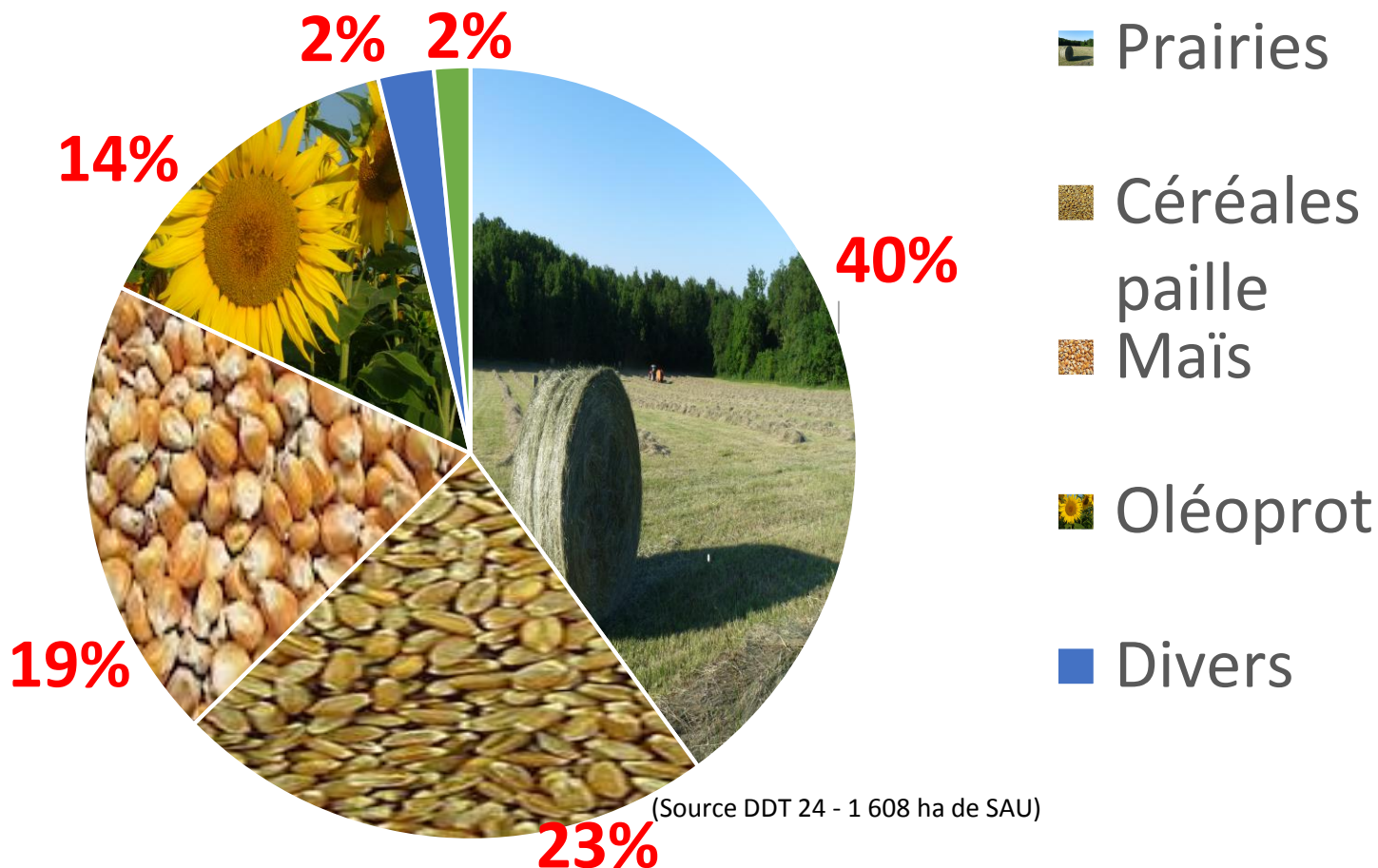
Localisation du périmètre Natura 2000 des Coteaux de la Dronne et du périmètre du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)



PAEC et MAEC : un outil co-construit

Assolement du PAEC :

➤ SAU : 1 608 ha (61 %)



MASEC 2022 « Coteaux de la Dronne »

2019
CA24 - CEN

Milieu	Intitulé complet de la mesure	Montant (€/ha)
Pelouse calcaire	Ouverture de pelouses en déprise	247
Pelouse calcaire	Maintien de l'ouverture des pelouses et milieux associés par gestion pastorale	75
Prairie de fauche	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j)	120
Culture / prairie	Conversion des terres arables en prairie	304
Culture	Réduction progressive de l'utilisation des herbicides	93

MAEC 2022 « Coteaux de la Dronne »

MAEC 1 : Ouverture de pelouse en déprise

- Diagnostic par le CEN
- Début des travaux : 1^{er} juillet de l'année d'engagement
- Travaux d'ouverture
- Travaux d'entretien
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires
- engagement de 5 ans

**247 € /
ha
et par an**

MAEC 2 : Maintien de l'ouverture des pelouses

- Diagnostic par le CEN
- Entretien selon le diagnostic
- Interdiction de retournement de la prairie
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires
- engagement de 1 an

**75 € / ha
et par an**

MAEC 2022 « Coteaux de la Dronne »

MAEC 3 : Gestion des prairies par retard de fauche

- Fauche autorisée à partir du 5 juin
- Interdiction de déprimage
- Interdiction de retournement de la prairie
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires

**120 € /
ha
et par an**

MAEC 4 : Conversion de terre arable en prairie

- Planter une prairie (avant le 15 mai de l'année de la demande) sur parcelle déclarée en culture en 2021 (ou 2020)
- respecter les couverts autorisés (pas de légumineuse pure)
- Maintenir la prairie 5 ans
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires
- ~~0 N (minéral et organique)~~

**304 € /
ha
et par an**

MAEC 5 : réduction des herbicides

- 50 % des surfaces dans la zone du PAEC
- parcelles engagées : IFT herbicide moyen < 1
- parcelles non engagées : IFT herbicide moyen < 1,6 ou 1,3
- bilan annuel IFT

**93 € / ha
et par an**

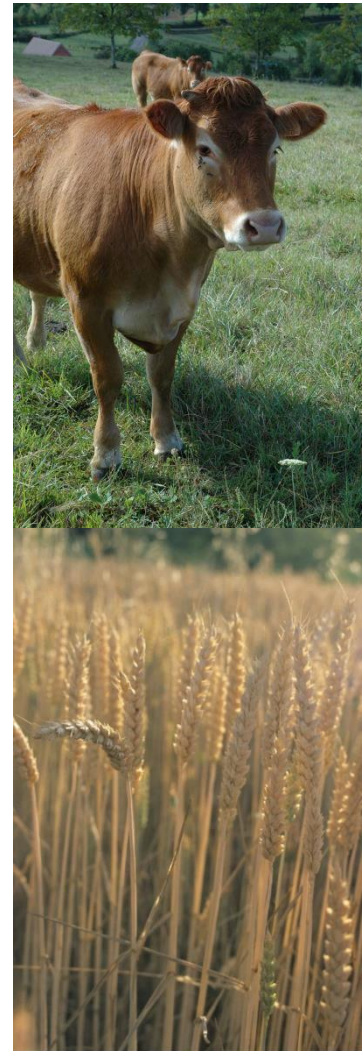
MAEC : engagements 2021

Souscriptions (ha)	2021
Ouverture de lande	0
Entretien de lande	0
Retard de fauche	33
Conversion de terres arables en prairies	8
Réduction d'herbicide	103
TOTAL surface	141
Nombre de demandes	5
TOTAL financier	16 068 €

PAEC et MAEC : un territoire avec des Questions

- **Engagement de 1 an ou 5 ans**
Attention aux terres en fermage
- **Rémunération par Ha et par an -> déclaration à la PAC**
- **Financement par 75% FEADER et 25% ETAT**
- **Minimum de 300 € / ans et max de 7 500 € / an par exploitation**
- **Cahiers des charges / MAEC et définition des clauses de contrôle / sanction**

Comité de pilotage – 2 décembre 2021



Bilan des actions menées sur le site



Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers
Suivi de contrat 2020-2021

- ✓ Contrat NiNi avec 15 propriétaires porté par le CEN NA « Restauration et entretien des pelouses calcaires et landes à Genévrier des coteaux de Saint-Victor et de Montagrier »

- ✓ Quatre actions
 - N03Ri - Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
 - N03Pi - Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
 - N01Pi - Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage
 - N05R - Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger

Bilan des actions menées sur le site



Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers
Suivi de contrat 2020-2021

- ✓ Contrat NiNi « Restauration et entretien des pelouses calcaires et landes à Genévrier des coteaux de Saint-Victor et de Montagrier »

Secteur	Sous secteur	Surface (ha)	Action		2020	2021	Intervenants
			Code	Libellé			
S1	-	1,45	N01Pi	Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage			Lucane
S2	-	9,35	N03Ri	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique			THERVILLE Davy
S3	2	0,68	N05R	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger			Lucane
	3	1,38					
	4	1,93					

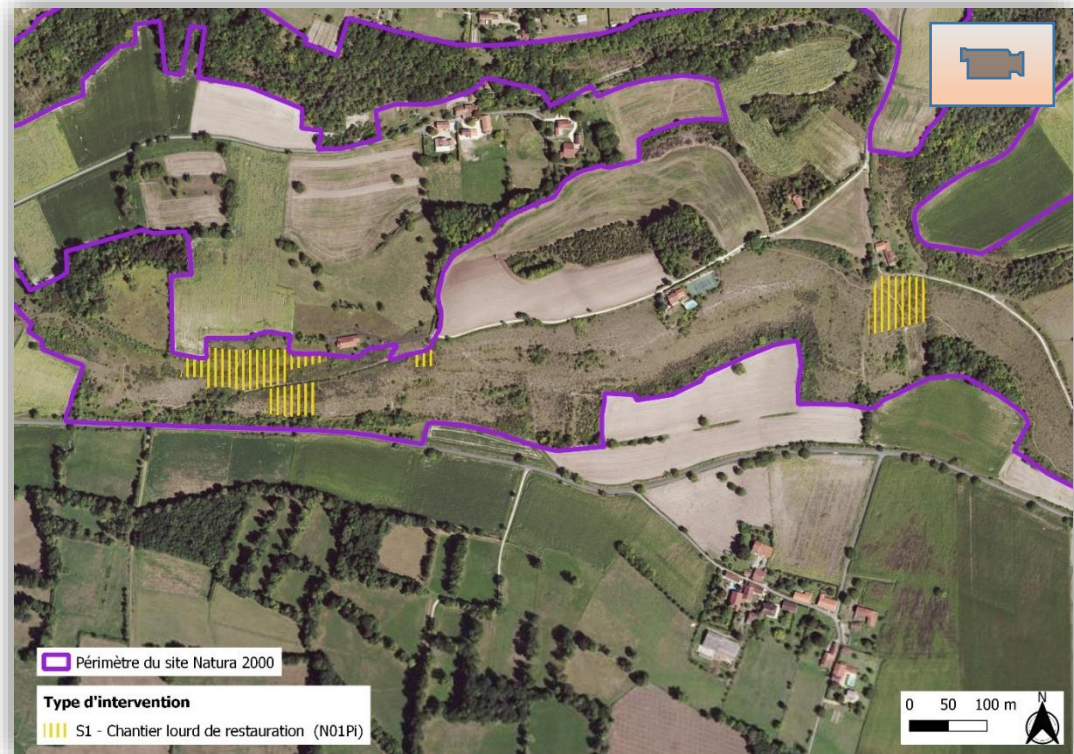
Bilan des actions menées sur le site



Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers
Suivi de contrat 2020-2021

✓ Contrat NiNi « Restauration et entretien des pelouses calcaires et landes à
Genévrier des coteaux de Saint-Victor et de Montagrier »

- N01Pi - Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage
- 2020
- S1 = 1,45 ha
- Broyage des fourrés



Bilan des actions menées sur le site



Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers
Suivi de contrat 2020-2021

✓ Contrat NiNi « Restauration et entretien des pelouses calcaires et landes à
Genévrier des coteaux de Saint-Victor et de Montagrier »

- N03Ri - Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 2020 (2 mois) /~~2021~~
- S2 = 9,35 ha
- 67 brebis



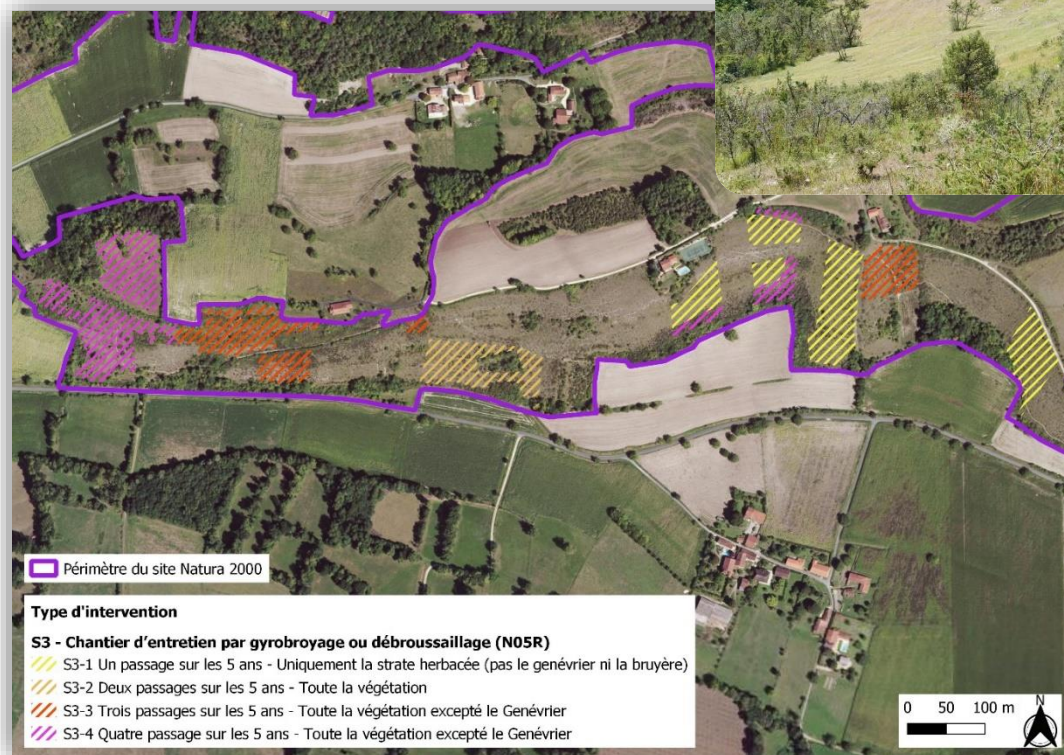
Bilan des actions menées sur le site

✓ Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers
Suivi de contrat 2020-2021

✓ Contrat NiNi « Restauration et entretien des pelouses calcaires et landes à
Genévrier des coteaux de Saint-Victor et de Montagrier »

- N05R - Chantier
d'entretien des milieux
ouverts par gyrobroyage
ou débroussaillage léger

- S3-2 (2021) = 0,68 ha
- S3-3 (2021) = 1,38 ha
- S3-4 (2020/2021) = 1,93 ha



Bilan des actions menées sur le site

✓ Mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers
Identification et prise de contact

✓ Commune de Grand-Brassac : lieux-dits Lonlaygues et Renanom

- Envoie de courriers à 37 propriétaires en mai 2021

Intérêt des pelouses calcaires et possibilité de les préserver par des actions de gestion entièrement financées par un contrat Natura 2000

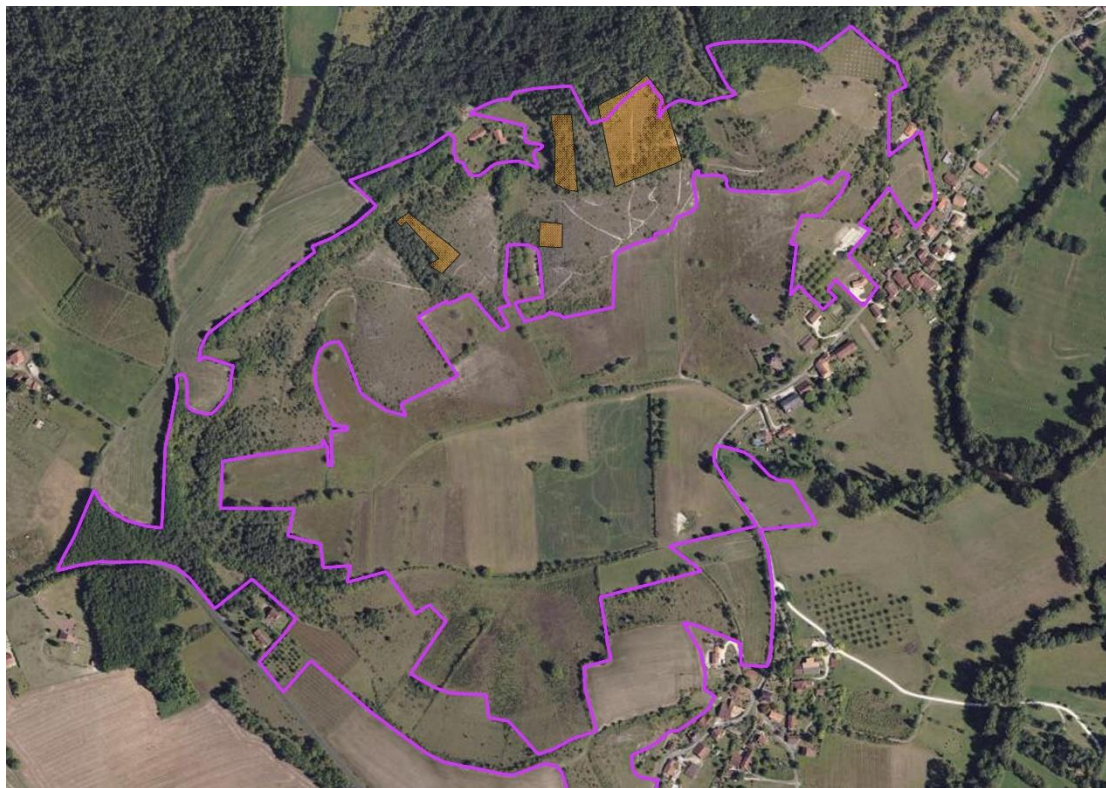
- 3 propriétaires ont manifestés un intérêt
- 2 propriétaires ont été rencontré en juin
- 2 nouveaux propriétaires se sont manifestés en novembre

Bilan des actions menées sur le site

- ✓ Mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers
Projet de contrats

✓ Commune de Grand-Brassac : lieux-dits Lonlaygues et Renanom

- 2 propriétaires ont été rencontré en juin
- 2 ha de pelouses en moyen état de conservation = fermeture par les fourrés et du pin
- Parcelles non adjacentes



Bilan des actions menées sur le site

✓ Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence

✓ **Items retenus sur le site soumis à évaluation des incidences (arrêté du 20 mars 2012 avec prise d'effet au 1^{er} octobre 2012)**

- Item 6 : Premiers boisements (>1 ha)

Point de vigilance : plantations de truffières

- Item 7 : Retournement de prairies permanentes ou temporaires de plus de cinq ans ou de landes

Point de vigilance : plantations de truffières

- Item 27 : Travaux ou aménagements sur des parois rocheuses ou des cavités souterraines

✓ **Code de l'Environnement**

- Tout projet de construction en zone Natura 2000 doit être soumis à étude d'incidences au titre de l'article L. 414-4

Merci de votre attention

Vos contacts



Benoît Duhazé

b.duhaze@cen-na.org

05 53 80 93 99



Philippe Brousse

philippe.brousse@dordogne.chambagri.fr

05 53 92 47 50